

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

Sur un escarpement de
rochers baignés par la Maine

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3480 titres à ce jour. « Quant à Montaigu (...) il n'a pas existé avant le IX^e siècle. Sa situation sur un escarpement de rochers baignés par la Maine, explique que les Teyphales l'aient occupé et s'y soient installés provisoirement, mais leur séjour ne détermina pas les populations voisines à y venir bâtir leurs demeures. Jusqu'au IX^e siècle, Durinum, séparé de Montaigu par une distance de trois kilomètres, était la seule localité importante du pays, tant par son industrie que par le nombre de ses habitants : les grandes voies romaines qui y convergeaient en accusent la prospérité. Mais quand les Normands eurent porté à Durinum l'incendie et la ruine, la population, chassée de ses

Paroisses, églises et cures de Montaigu

par le Dr Gustave Mignen

Le premier véritable historien
de Montaigu

Fils de l'instituteur de l'école des garçons, Gustave Mignen est né à Montaigu le 8 décembre 1848. Après des études à Nantes, il présente sa thèse de doctorat en médecine, en 1873 à Paris et s'installe deux ans plus tard à Montaigu. En 1881, à une époque où la France vivait toujours sur des principes sociaux issus de la Révolution et de la loi Le Chapelier limitant les libertés syndicales, il participe à la création de l'Union des syndicats médicaux de France. Fêré d'histoire locale, il applique une méthode et une rigueur scientifiques à ses travaux sur Montaigu en éliminant les partis

pris, vérifiant et critiquant ses sources, se référant systématiquement aux documents originaux, sachant comprendre les individus et les événements. Il est ainsi considéré comme le premier véritable historien de Montaigu. Son ambition de réaliser une *Histoire de la baronnie de Montaigu* ne sera jamais réalisée mais il publiera quatre ouvrages sur l'histoire de sa ville entre 1900 et 1910. Membre depuis 1882 de la Société d'Émulation de la Vendée, il en assura la présidence de 1909 à 1921. Après sa mort, en 1921, ses archives furent déposées aux archives départementales de la Vendée, où elles constituent le « Fonds Gustave Mignen ». Un hommage lui a été rendu en 2003, dans le cadre d'une exposition au Parc des Rochettes.



foyers, se réfugia à Montaigu, qui par sa position assurait une sécurité relative. Montaigu prit ainsi naissance, et, depuis lors, n'a cessé de s'accroître aux dépens de sa voisine dont la décadence s'est accentuée de jour en jour. L'histoire de Montaigu n'est en quelque sorte que la continuation de celle de Saint-Georges ou plutôt de Durinum (...). Ces préliminaires posés, nous abordons l'étude particulière des quatre chapellenies de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Jacques, de Saint-Nicolas et de Notre-Dame, qui, dans la suite des temps, formèrent autant de paroisses distinctes. »

La paroisse de Saint-Jean-Baptiste

Le chapitre premier débute par la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, son église, les chapellenies et stipendies desservies dans son église : la chapellenie des Gestins (avec les prêtres titulaires ou bénéficiaires), la chapellenie de Saint-Antoine de la Buletière, la chapellenie des Restoubleaux, la chapellenie des Bernardins, la stipendie de Saint-Nicolas, la stipendie à l'autel de la Bienheureuse Marie, la chapellenie des Testards, la chapellenie des Étaux, alias de la Gîte. Il se poursuit avec les confréries de la Bienheureuse Marie, du Très Saint-Sacrement, de la Charité et de Notre-Dame des Agonisants ; puis avec des extraits des registres de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, son cimetière, les pierres tombales de son église, sa cure et ses revenus (la dotation territoriale, les rentes en nature et en argent), les fondations de son église, la liste chronologique de ses curés et de ses vicaires. Le deuxième chapitre présente la paroisse Notre-Dame, les chapellenies des Testard et des Étaux, les revenus de la cure et la liste des curés. Le chapitre suivant est consacré à la paroisse, l'église, la cure et le cimetière de Saint-Jacques de Montaigu avec les chapellenies de Sainte-Catherine-d'Asson alias de Pélouailles, et de Sainte-Marie-Madeleine, des extraits des registres, la liste chronologique des curés. Le cinquième chapitre étudie la paroisse, l'église, le cimetière et la cure de Saint-Nicolas avec les revenus de la cure, la confrérie, des extraits des registres paroissiaux, la liste chronologique des curés et la chapelle Saint-Lazare. Dans le dernier chapitre, Gustave Mignen propose d'explorer les églises paroissiales de Montaigu grâce au procès-verbal de la visite de l'archidiacre Marchant, en date du 5 juin 1534.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 480 TITRES**

**38 TITRES SUR
LA VENDÉE**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

PAROISSES, ÉGLISES ET CURES DE MONTAIGU

Au moment de la Révolution, la petite ville de Montaigu qui comptait trois paroisses, était encore un des centres les plus actifs de la vie religieuse en Bas-Poitou. Elle avait été le théâtre de luttes sanglantes entre les armées catholiques et protestantes qui s'en disputèrent tour à tour la possession, mais aussi de luttes locales tout aussi ardentes, entre ceux qui professaient l'un ou l'autre culte. Depuis le traité de Fleix par lequel le roi ordonna le 26 novembre 1580 son démantèlement, et surtout depuis la révocation de l'édit de Nantes, elle jouissait d'une apparente paix religieuse. Jusqu'au dernier quart du XVI^e siècle, il existait quatre paroisses distinctes placées sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jacques, Saint-Nicolas et Sainte-Marie ou Notre-Dame. La paroisse de Saint-Jean-Baptiste était la plus considérable par son étendue territoriale et par le nombre de ses habitants. Centre le plus important de la région et le plus proche de Nantes, Montaigu attirait les seigneurs dont les fiefs voisins mouvaient de son marquisat et était le lieu de réunion d'une société choisie. Chef-lieu des Marches Communes de Poitou et de Bretagne, on y rencontrait de nombreux employés des aides, des traites foraines, des fermes du roi qui vivaient au milieu de la bourgeoisie locale représentée par les procureurs et les notaires du marquisat, les médecins, les apothicaires, le sénéchal et autres officiers de la justice seigneuriale. Toute cette population avait élu domicile dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste et l'abandon des châteaux, tristes et solitaires demeures, ne fut pas sans dommage pour les habitants des campagnes, réduits à la misère et victimes d'épidémies meurtrières. La chapellenie de Saint-Jean-Baptiste était déjà dénommée église en 1241. Sa situation voisine du château autour duquel se groupait la population pour sa sécurité lui conféra une prépondérance constante sur les autres chapellenies, même quand elles devinrent à leur tour églises. La paroisse Notre-Dame qui s'étendait sur toute la partie orientale de la ville cessa d'exister quelques années après la destruction de son église et de son quartier, lors du siège soutenu contre les catholiques par Montaigu, tombé au pouvoir des réformés. Les ressources manquant pour financer les réparations, les paroissiens demandèrent leur union à la paroisse Saint-Jean-Baptiste. La paroisse de Saint-Jacques ne comprenait que quelques maisons groupées autour de l'aumônerie. Séparée du château par un ruisseau transformé en un étang permanent par un ingénieux système de défense, sa faible population composée de modestes artisans se trouvait à la merci des assaillants.

Rédition du livre intitulé *Paroisses, églises et cures de Montaigu « Bas-Poitou »*, paru en 1900.
Réf. 1970-3490. Format : 14 X 20. 216 pages. Prix : 28 € Parution : février 2018

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous

Retrouvez
**LE LIVRE
 D'HISTOIRE**
 sur Internet...
 www.histoire-locale.fr



Bulletin de souscription

à retourner à :

Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle
 02250 Autremencourt
 Tél. 03 23 20 32 19



Parution février 2018
 1970-3490

Nom

Adresse

Mail

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

Notez les 3 derniers chiffres
 du n° situé au verso de
 votre carte bancaire.

Expirante :

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire) :

Date:/..../201..

Je commande « **PAROISSES, ÉGLISES ET CURES DE MONTAIGU** » :

ex. au prix de **28 €**

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2018 (436 pages)

- 3 480 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : **Le Livre d'histoire.**